

PUBLIE LES  
MARDI - VENDREDI  
DE CHAQUE SEMAINE  
ANNONCES  
1ère Insertion, la ligne, 10c  
Insertions subséquentes, 5c  
Adresses d'affaires, \$5 par an  
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à  
FERD. ROBIDOUX,  
Éditeur-Propriétaire

# Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Shédiac, N. B., Mardi, 4 Avril 1893.

VOL. XXVI.—No. 78

PUBLIE LES  
MARDI - VENDREDI  
DE CHAQUE SEMAINE  
ABONNEMENT  
Un an, \$1.00  
Six mois, 0.75  
EN CLUBS  
Un an, \$1.00  
Six mois, 0.75  
PAYABLE D'AVANCE

## ADRESSES D'AFFAIRES

**Dr J. A. LEGER,**  
SHÉDIAC, N. B.  
18 avril 1877.

**Dr L. J. BELLIVAU,**  
SHÉDIAC, N. B.  
Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand'Rue.  
Résidence—Hôtel Weldon, où on le trouve  
la nuit.

**FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,**  
L. R. C. P., London.  
Bureau de feu la Dr. Harrison. Résidence  
chez R. W. Abercromby (en face  
du bureau.)  
SHÉDIAC, N. B.  
24 oct 88.

**DRS. GAUDET & LANDRY,**  
MÉDECINS-CHIRURGIENS,  
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.

Les maladies des yeux et des oreilles seront  
traitées comme auparavant.  
E. T. GAUDET, M. D.—D. V. LANDRY, M. D.

**Dr A. A. LEBLANC,**  
MÉDECIN-CHIRURGIEN,  
ARICHAT, — CAP-BRETON  
Consultation à toute heure du jour et de la  
nuit.

**Dr THOS. J. BOURQUE**  
(ANCIEN MÉDECIN DU DR. LANDRY)  
RICHIBOUCTOU, — N. B.  
Consultation à toute heure du jour et de la  
nuit.—20 mai 89.

**Dr C. O. LEBLANC,**  
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,  
BOUCTOUCHE, — N. B.  
Bureau dans la bâtisse de M. John P. Léger.  
15 mai 1892.

**A. D. RICHARD, L.L.B.,**  
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,  
DORCHESTER, — N. B.  
Attention spéciale donnée à la collection des  
détails dans toutes les parties du Canada et des  
Etats-Unis.

**POIRIER & McCULLY,**  
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.  
Bureaux: — MONCTON et SHÉDIAC.

**W. A. RUSSELL,**  
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,  
COLLECTEUR, ETC.  
SHÉDIAC, N. B.  
On collecte les comptes avec expédition et on  
travaille avec ponctualité toute affaire confiée.  
27 mars 1882.

**EDOUARD GIROUARD,**  
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,  
MONCTON, N. B.  
Biro-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de  
poste, Main Street.

**Hanington & Teed,**  
PROCEUREURS-AVOCATS,  
BOLLECHÈRE, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,  
DORCHESTER, N. B.  
HOR. DANIEL H. HANINGTON, Q. C.,  
MARINER G. TEED.  
19 février 79.

**JACOB H. HEBERT,**  
SHÉDIAC, N. B.,  
**FERD. S. GALLANT,**  
GRANDE DIGUE,  
Encouragements honorables pour les comités de West-  
morland et de Kent.  
Ils se chargent de faire tout encaissement à la satis-  
faction des patrons. On peut leur écrire et ils  
se chargeront de faire les annonces nécessaires.  
Fermes raisonnables.

**ASSURANCE.**  
**Alphonse T. LeBlanc,**  
AGENT D'ASSURANCE,  
DUPUIS CORNER, — N. B.  
Représente plusieurs des meilleures compa-  
gnies d'assurance sur la vie, contre les acci-  
dents et contre le feu. Prend les risques aux  
plus bas prix et aux conditions les plus avan-  
tageuses. Pas un homme déshonoré, aujourd'hui  
ne doit négliger de se protéger, et de protéger  
sa famille, contre le feu, les accidents, la men-  
dité—ce qu'on peut faire en prenant une poli-  
ce d'assurance. 1 mai 92-ac.

**Abonnez-vous au**  
**"Moniteur Acadien"**

## ADRESSES D'AFFAIRES

**UNION HOTEL.**  
Ayant récemment acheté l'Hôtel-Union,  
j'annonce respectueusement au public que  
je suis en mesure de recevoir les pension-  
naires avec plus d'avantages que jamais.  
Une bonne table en rapport avec l'éta-  
blissement.  
Paul D. Léger, — Propriétaire,  
SHÉDIAC, N. B.  
6 juin 92.

**UNION HOTEL,**  
O. S. LÉGER, PROPRIÉTAIRE,  
Main Street, Moncton, N. B.  
Accommodation de première classe pour les  
voyageurs. Bonne table. Prix modérés.  
Fabricant de Soda Water et Ginger Ale.

**Z. M. LEGER,**  
HORLOGER ET BIJOUTIER,  
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.  
Assortiment varié et complet de Montres,  
Horloges, Pendules, Bijouterie, etc. Spé-  
cialité de lunettes. Réparations exécutées  
avec soin et ponctualité.  
Le tout à bas prix. Une visite respectueuse-  
ment sollicitée.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la  
Vie, l'Ontario.  
Capit au gouvernement fédéral  
\$100,000

Année	Revenu	Actifs	Assurance en force
1870.....	9,998 89	6,216 00	\$ 521,650 00
1871.....	10,304 49	12,246 00	575,250 00
1872.....	30,215 46	35,721 00	856,500 00
1873.....	38,794 30	81,105 00	1,684,158 00
1874.....	58,188 63	142,619 00	1,885,311 00
1875.....	83,326 55	227,424 00	2,051,885 00
1876.....	148,870 23	437,429 00	5,419,470 00
1877.....	250,939 68	652,661 00	7,716,901 00
1878.....	313,000 00	909,489 73	9,505,543 00
1879.....	398,075 47	1,313,853 23	12,041,914 00
1880.....	448,900 65	1,488,167 00	13,127,400 00
1881.....	489,888 30	1,711,686 08	13,810,800 00

Ed. Girouard, Agent,  
Bottle 118, Moncton, N. B.

**COGNAC VIEUX.**  
Vieille Fine Champagne.  
RECOMMANDE A L'USAGE DES FAMILLES.  
Guillaume Malifaud, — Cognac.

**EDOUARD ROUMILHAC,**  
Seul agent importateur sur le Canada, le N. B.  
17 et 19 RUE ST-JEAN, — QUÉBEC  
9 juin 1892.—6m

**FACTERIE DE CHAUSSURES**  
DE SACKVILLE.  
Depuis que j'ai adopté le système de marquer  
mon nom sur TOUS mes Chaussures, je n'ai  
perçu que les commandes augmentent rapide-  
ment. A ceux qui ont besoin de Chaussures,  
je dirai : Remettez les minutes, et assurez-vous  
que votre nom soit au complet sur le fond de  
chaque paire.

**ABNER SMITH.**  
**VOULEZ-VOUS**

**FRANK GAGNON,**  
FERBLANTIER,  
a l'honneur d'annoncer au public de Shédiac  
et des environs qu'il vient d'ouvrir une bouti-  
que de ferblanterie dans la bâtisse ci-devant  
occupée par le magasin de Mme D. B. White,  
en face du bureau de poste de Shédiac.  
On y trouvera constamment un assortiment  
complet de ferblanteries, poêles de cuisine,  
poêles de salon et de chambre, tuyaux de  
poêle, etc. On fait une spécialité de poser des  
fourneaux. Toutes espèces de travaux de fer-  
blanterie et de réparations exécutées à bref  
délai et dans les dernières gares, et à des prix  
qui défient la compétition. Une visite respec-  
tueusement sollicitée.

**FRANK GAGNON.**  
Shédiac, 3 novembre 1892.

**CECI**  
VOUS DIRA OU ACHETER

**UNE CHANCE**  
Voulant disposer d'un certain  
nombre de copies du MONITEUR  
ILLUSTRÉ qu'il nous reste, nous  
l'offrons en prime aux anciens  
abonnés qui paieront leurs rede-  
vances et six mois d'avance, et  
à tout nouvel abonné qui paiera  
un an d'avance. Nos patrons  
nous rendraient service en fai-  
sant connaître cette chance que  
nous offrons au public. Chacun  
de nos abonnés actuels pourrait  
facilement nous procurer un  
abonné nouveau, en disant quel-  
ques mots de propagande à ceux  
de leurs voisins qui ne reçoivent  
pas encore le *Moniteur*.

## IL AIMAIT

le bon pain, le bon pâté, et  
la bonne pâtisserie mais  
son estomac était déléant.

## ELLE AIMAIT

à cuisiner, mais était fatiguée  
et malade du goût et de l'odeur  
du saindoux. Elle acheta de  
la Cottole.

## ILS S'AIMÈRENT

plus que jamais, parce qu'elle  
faisait de meilleurs plats  
et qu'il pouvait les manger  
sans crainte de conséquences  
désagréables pour l'avenir.  
Maintenant

## ILS SONT HEUREUX

d'avoir trouvé la meilleure  
et la plus saine graisse à  
faire qui ait jamais été faite.

## LA COTTOLENE.

préparé seulement par  
N. K. FAIRBANK & CIE,  
Wellington & Ann Sts., MONTREAL.

"It is worth the price to every person  
who even reads a newspaper."—Darlington  
Journal.

THE JOURNAL REFERS TO  
**BLUE PENCIL RULES.**

BY  
**A. G. NEVINS.**  
A Pocket Primer for the use of Reporters,  
Correspondents and Copy Choppers.  
Short, simple and practical rules for  
making and setting newspaper copy,  
and of equal value to all who wish to  
write correct English.

Scientific American  
Agency for  
**PATENTS**  
TRADE MARKS,  
DESIGN PATENTS,  
COPYRIGHTS, ETC.

For information and free Handbook write to  
**W. H. BROADWAY, New York.**  
Oldest bureau for securing patents in America.  
Inventors should be careful to send their  
specimens to this office before they are  
published by a notice given free of charge in the  
Scientific American.

Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Send for free copy. No charge. No  
man should be without it. Weekly, \$3.00 a  
year. Single copies, 10c. Address: W. H. BROADWAY,  
361 Broadway, New York City.

**FRANBLANTERIE**

Un Beau Violon,  
Banjo,  
Cornet,  
Flute,  
Clarinet,  
Autoharpe,  
Ou autre instrument de musique?

SI VOUS EN VOULEZ UN, ET DE LA  
BONNE QUALITÉ, ADRESSEZ VOTRE  
COMMANDE A

**K. BEZANSON,**  
260 Main St., — Moncton

J'arrangerai les termes de paiement à votre  
convenance. Achetez-vous un instrument  
pendant que vous pouvez en avoir un à TROIS  
SEMES FACILES.

Un joli set à  
dépecer,

Une belle pipe  
d'écume de  
mer,

Une canne à  
pommeau d'or

**K. Bezanson, Moncton**

Peut vous montrer de fort jolis articles  
dans les départements ci-haut mentionnés.

Vous verrez que Bezanson vend tel qu'il  
l'annonce.

Il n'y a pas un détail dans les provinces  
qui ait un assortiment d'argenterie supérieur  
au sien.

## Nouvelles Diverses

On prétend que la production des  
œufs aux Etats Unis a atteint une  
valeur de \$200,000,000 pour l'année  
1892; la valeur des volailles a été de  
\$100,000,000.

Des nouvelles venues des Pays-  
Bas signalent un nouveau cas de son-  
meil léthargique, qui ne le cède en  
rien à ses devanciers. Comme curio-  
sité, c'est à Arnhem qu'une jeune  
fille de dix-sept ans est endormie de-  
puis le 30 janvier. On la nourrit  
avec du bouillon.

Le premier ministre Fielding a fait  
à la chambre locale, des déclarations  
qui équivalent à une profession nou-  
velle. Lorsque le bill pour autoriser  
les trois raffineries de sucre de la  
province à se former en syndicat a  
été proposé en seconde lecture, M.  
Fielding a fait un grand discours  
dans lequel il s'est attaché à démon-  
trer que ces combinaisons commer-  
ciales étaient parfaitement justifi-  
cables, et que la législation locale de-  
vait donner aux raffineurs tous les  
pouvoirs qu'avaient auparavant les  
autres compagnies. S'il public veut  
obtenir des réformes, qu'il s'adresse  
au parlement fédéral et demande la  
suppression des droits. M. Longley,  
procureur général, et M. Drysdale,  
membre libéral, ont parlé dans le  
même sens. Après une longue dis-  
cussion, le bill a passé en seconde  
lecture.

HABILE VOLEUR.—Dimanche St-  
Jean, les paroissiens du faubourg St-  
Jean, à Québec, ont entendu M. le  
curé au prône dire: "On recomman-  
de à vos prières, M. X., décédé hier  
à l'âge de 86 ans. Son service et sa  
sépulture auront lieu demain à la  
Basilique."

Après la messe, un grand nombre  
de personnes se sont rendues chez  
M. X., qu'il ont trouvé fumant sa  
pipe. "Qu'on juge de sa surprise!"  
"Mais, monsieur, vous êtes mort,"  
dit la première personne en voyant  
le faux défunt se porter comme un  
chameau.

Celui-ci protesta, prétendit qu'il  
n'était pas mort et donna des preuves  
à l'appui. Il fallut bien se rendre  
à l'évidence. Voici ce qui était  
arrivé.

Le fils de M. X., qui n'est pas ce  
qu'il y a de plus parfait, s'est rendu  
samedi au presbytère du faubourg  
afin de prier M. le curé de recom-  
mander aux prières son père qui,  
disait-il, venait de mourir. Il ajou-  
ta: "Mon père fait partie de la so-  
ciété de l'Union de prières et a droit  
à un service de \$16.00. Comme nous  
le faisons inhumer à la Basilique, je  
vous prie de me remettre cette somme  
qui nous aidera à rencontrer les  
dépenses du service funéraire."

M. le curé qui n'avait aucune rai-  
son de suspecter la bonne foi de son  
interlocuteur, prit les noms et pré-  
noms du défunt supposé, remit l'ar-  
gent et hier recommanda M. X.  
aux prières.

Après avoir empoché l'argent, l'in-  
dividu s'en alla.

C'est le plus grand tour de force  
connu à Québec.

## LEGISLATURE LOCALE.

Frédéricton, 27 mars 1893.

Ci-est un résumé de la fin du dis-  
cours de l'hon. M. Blair au sujet des  
difficultés scolaires:

Comme je l'ai dit, par l'arrange-  
ment conclu entre le gouvernement  
d'abord et les représentants catho-  
liques, il fut entendu que les certi-  
cats du supérieur d'un ordre ensei-  
gnant rendaient le porteur éligible  
pour examen. Cela ne voulait pas  
dire qu'il n'y aurait pas d'examen,  
cela ne voulait pas dire que les ré-  
glement sévères en vigueur concernant  
les aptitudes requises d'un institu-  
teur seraient relâchés, mais cela vou-  
lait dire que ces certificats donnaient  
au porteur le droit d'être examiné,  
et si l'examen était satisfaisant, qu'il  
pourrait enseigner. En 1878 on de-  
manda au gouvernement de per-  
mettre aux Sœurs de Charité de subir  
leur examen à part, d'une manière  
moins publique, à cause de leurs  
vœux religieux. Cela fut fait, et si  
dans les années écoulées il existait des  
communautés semblables, elles se-  
raient traitées absolument de la même  
manière.

Je n'entends pas me soustraire à  
ma part de responsabilité en ces choses.  
On dira peut-être qu'on ne de-  
vrait pas permettre aux sœurs de  
charité d'enseigner, mais je ne vois  
pas qu'on doive leur refuser ce pri-  
vilège pas plus qu'on ne le refuse-  
rait aux communautés d'une autre  
croissance s'il s'en présentait. L'en-  
seignement qu'elles donnent est con-  
forme à la loi, n'a aucun caractère  
religieux. Elles respectent les dispo-  
sitions de la loi et des règlements et  
se servent des livres prescrits par le  
bureau d'éducation. Elles n'ensem-  
ignent que dans les districts et les

écoles fréquentées par les enfants  
catholiques. S'il est des districts où  
l'on donne quelque enseignement re-  
ligieux, dans la province, cela se  
fait en dehors des heures réglemen-  
taires. Parlant du règlement de mo-  
diste qui défendait à l'instituteur de  
porter, dans l'école, des symboles ou  
des insignes religieux, il dit que les  
auteurs de la loi avaient par la suite  
passé un règlement désobligeant que  
rien n'empêchait de porter une croix  
dans l'école. Que l'instituteur soit  
catholique ou protestant, cela ne tire  
pas à conséquence, du moment  
qu'il a les qualités voulues pour en-  
seigner. De ce qu'elle est enseignée  
par un ministre presbytérien ou par  
une sœur catholique, cela ne veut  
pas dire qu'une école est sectarienne.  
L'orateur cite les noms de trois mi-  
nistres protestants qui ont reçu des  
diplômes d'instituteur et qui ensei-  
gent dans les écoles publiques, sans  
avoir passé par l'école normale.

M. Blair dit qu'il entend s'occuper  
séparément de la question des écoles  
de Bathurst. Les plaintes des péti-  
tionnaires de Bathurst ont occupé la  
plus sérieuse attention du bureau  
d'éducation. Nous sentions, dit-il,  
qu'il était de la plus haute impor-  
tance que la difficulté qui s'était éle-  
vée fut aplanie et les griefs redres-  
sés. Il n'est pas vrai que nous ne  
soyons pas occupés de ces plaintes.  
Si nous ne nous sommes pas occu-  
pés de l'instant, nous l'avons fait  
à la première réunion du bureau,  
quand le mémoire leur fut soumis.  
Ils chargèrent un comité de se ren-  
dre à Bathurst pour se renseigner  
sur les lieux, et de faire rapport à  
une réunion subséquente.

Ce mémoire fut présenté en dé-  
cembre 1890, mais il ne fut soumis  
au bureau d'éducation qu'en mai  
1891. Il n'y avait pas eu d'assem-  
blée du bureau avant cela. Le com-  
ité nommé se composait du secré-  
taire provincial, du commissaire des  
terres de la couronne, de M. Harri-  
son, de M. Ryan, et de lui-même  
(M. Blair). Aussitôt que possible le  
comité se rendit à Bathurst, et à leur  
arrivée ils notifèrent M. Thompson  
qu'ils le rencontreraient lui et ses  
amis qui voudraient les voir, à l'é-  
cole du village, à certaine heure. A  
l'heure convenue M. Thompson se  
présenta. Il avait d'abord refusé de  
s'y rendre, mais sur les vives instan-  
ces du comité, il consentit à se  
présenter devant le comité, avec un  
certain nombre de ses amis. L'in-  
specteur Mercereau était aussi pré-  
sent. Nous entendimes ce qu'on  
avait à dire de côté et d'autre, et nous  
primes les témoignages par écrit.  
Nous avons fait un rapport, et je  
crois que nos conclusions ont frappé  
juste. Le surintendant a également  
visité Bathurst et étudié la question  
sur le vif. Un arrangement fut pro-  
posé, M. Thompson et autres acqui-  
escent à un règlement de la diffi-  
culté, mais peu après il écrivit qu'il  
refusait son approbation. Ce mon-  
sieur a traité le bureau d'éducation  
d'une manière injuste. Il a fait des  
avancés qui ne sont pas véridiques.  
Il a cherché à attiser le feu de la  
discorde. Je n'entends pas exonérer  
les commissaires d'écoles de Bath-  
urst. Je crois qu'ils sont à blâmer.  
La question se résout à une affaire  
de taxes trop élevées, et c'est ce  
point-là surtout qui a servi à l'agita-  
tion malsaine qu'on a faite sur cette  
question.

Nous croyons que pour tirer l'affaire  
au clair, il faut qu'elle soit expo-  
sée au grand jour en pleine chambre,  
en produisant tous les documents  
qui s'y rattachent à l'examen des  
bons membres. Vous avez devant  
vous tous les renseignements que  
nous possédons, et nous sommes con-  
tents de passer parce que la chambre  
et le pays en penseront. Nous avons  
eu et nous avons pour principe de  
ne faire de faveurs à personne, de  
donner justice à tout le monde.

Frédéricton, 28 mars.

Entr'autres bills adoptés en comi-  
té se trouve celui constituant la com-  
pagnie de la mine d'or de Memram-  
cook.

L'honorable M. Blair présente un  
bill constituant la compagnie de  
charbon et de chemin de fer du com-  
té de Queens.

La chambre en comité adopte le  
bill établissant la réforme industriel-  
le des garçons.

En réponse à M. Goguen l'hon. M.  
Emmerson dit que le gouvernement  
n'avait pas encore décidé jusqu'à  
quel point le pont de Cocagne serait  
réparé.

La chambre en comité adopte plu-  
sieurs bills.

La chambre se forme en comité  
sur un bill pour encourager l'indus-  
trie laitière, lequel autorise le com-  
té de Charlotte à exempter les froma-  
geries et beurrieres des taxes. Adop-  
té.

M. Mott présente un bill autori-  
sant le conseil-de-ville de Campbell-  
ton à mettre des débetures pour  
organiser la protection contre le feu.  
Et la chambre s'ajourne.

Frédéricton, 29 mars.

Des requêtes sont présentées en fa-  
veur d'enseigner la tempérance dans  
les écoles.

M. Mott présente un bill pour con-  
tinuer l'acte incorporant la compa-  
gnie d'estacade de Restigouche.

M. Killam un bill concernant la  
compagnie de la raffinerie de sucre  
de Moncton.

L'hon. M. Mitchell produit des  
documents demandés par M. Sive-  
wright au sujet des écoles de Bath-  
urst.

M. Powell présente des requêtes  
en faveur du bill concernant les  
cours de circuit et de comté de West-  
morland.

L'ordre du jour étant arrivé, l'hon.  
M. White, secondé par M. Robinson,  
propose un amendement à la résolu-  
tion de M. Pitts concernant les éco-  
les, la requête en question, de même  
que les documents se rapportent aux  
écoles de Bathurst, soient soumis à  
la chambre en comité général avec  
instruction de considérer les alléga-  
tions de la dite requête, et tous les  
documents se rapportant à la ques-  
tion, et que le comité soit autorisé à  
donner son opinion et à faire des re-  
commandations sur la question.

M. Stockton dit que cette question  
est l'une des plus importantes qui  
soient venues devant la chambre.  
Nous en sommes rendus à une crise  
dans l'administration de la loi des  
écoles. Il se plaint de ce que cer-  
tains documents n'ont été produits  
qu'à la dernière minute, ce qui l'a  
empêché de se renseigner. Parlant  
de l'assertion de M. Blair que le ré-  
glement 31 n'avait été modifié que  
sous le rapport de la construction il  
prétend que la signification en est  
radicalement modifiée. Par le régle-  
ment du manuel de 1887, les écoles  
normales en dehors de la province  
étaient reconnues, mais par la modi-  
fication récente toutes les écoles dé-  
nominations de la province sont  
reconnues. C'est une affaire sérieuse  
que celle d'enlever des élèves à  
notre école normale qui nous coûte  
et nous a coûté si cher. Il n'est pas  
prêt à dire que les Sœurs de Charité  
n'ont pas les qualités voulues pour  
enseigner dans les écoles publiques,  
mais il pense que le système doit  
être aussi uniforme que possible, et  
si les sœurs de charité sont exemptés  
d'aller à Frédéricton passer leur  
examen le même privilège doit être  
accordé à tous les autres. Il n'y a  
rien à redire à ces examens, mais  
supposons que quand on tenait un  
examen à Bathurst deux ou trois  
jeunes filles auraient désiré être exa-  
minées en même temps que les  
sœurs, leur en aurait-on donné le  
droit?

L'hon. M. Blair—Certainement.

M. Stockton dit que l'amendement  
du solliciteur-général ne va pas assez  
loin pour aplanir la difficulté. Tout  
en prétendant vouloir la lumière, le  
gouvernement fait tout son possible  
pour éviter que le jour se fasse. Il  
demande pourquoi l'école publique  
de Bathurst n'est pas occupée?

M. Sivewright dit qu'elle est tout  
occupée à l'heure qu'il est, à l'excep-  
tion d'une salle qui est trop petite.

M. Stockton dit qu'il ne veut pas  
dire que ce sont les commissaires ou  
les pétitionnaires qui sont en faute,  
cela pourrait s'établir par une en-  
quête. Il est temps que cette diffi-  
culté soit réglée.

Hon. M. Blair—Qui pourrait la  
régler mieux que le bureau d'éduca-  
tion.

M. Stockton—Elle existe depuis 2 ans  
et le bureau d'éducation n'a pas en-  
core pu la régler. Elle aurait pu être  
facilement réglée si le bureau d'édu-  
cation avait eu le courage de s'occu-  
per de l'affaire d'une manière sérieu-  
se.

L'hon. M. Tweedie réplique à M.  
Stockton et M. Alward, qui lui suc-  
cède, propose, secondé par M. Shaw,  
d'ajouter à la fin de l'amendement  
proposé par l'hon. M. White les  
mots suivants: "Et que le comité  
soit autorisé et résolu du pouvoir  
d'examiner les témoins sous serment  
et de faire venir personnes et docu-  
ments, et de rapporter la preuve à  
cette chambre."

Le débat est continué à la séance  
du soir par MM. Emmerson, Howe,  
Flewellling, LaBilios, Powell, Mit-  
chell, Killam, Goguen, Pitts, Sive-  
wright, Mott, Smith (Westmorland),  
Flewellling, Scovil, O'Brien (North-  
umberland), Dibble, Robinson,  
Dunn, McLeod, Wells, Ferris, O'Brien  
(Charlotte), Hill, 28.

L'amendement de l'hon. M. White  
est ensuite adopté sur le même vote  
renversé, à l'exception de M. Powell,

Wednesday, marmara  
ma mère pour la  
Frelot qui reparat  
re.  
a le Malgache. M.  
a trompé.  
arna et regagna la  
galop.  
t des rous se fut  
in, un sifflement  
tomba de la cime  
agt pas, environ,  
aite s'était faite.  
t lointain répon-  
côté du champ qui  
ain creux, sur la  
t un taillis. Un  
ral bondit hors des  
raversa le champ  
Les branches du  
Roger ne s'était  
homme toucha  
e, à l'instant mé-  
calon arrivait, ca-  
comant. L'homme  
Quelques minu-  
tiguait deux cava-  
ient, immobiles,  
a grand route.  
agnons étaient de  
campés sur leurs  
es les hommes de  
es équestres. Ils  
elques brèves pa-  
chevaux partirent  
comme s'il se fût  
an clocher, et ils  
ailien d'un nuage  
suivant la route  
ait prise.  
vère.)  
KER'S  
LU  
D CHERRY  
SAM.  
Valuable Remedy  
CURE OF  
LDS, CROUP,  
ENESS,  
INFLUENZA  
OF THROAT  
COULE.  
It Will Cure You,  
of Kensington,  
the following:  
d from severe Chronic  
disease and numerous  
give relief. My phy-  
sician advised me to  
use BAKER'S  
REMEDY FOR  
CROUP AND  
INFLUENZA  
OF THROAT  
COULE.  
I will cure you,  
of Kensington,  
the following:  
d from severe Chronic  
disease and numerous  
give relief. My phy-  
sician